

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19597 - 76ÈME ANNÉE

Un chantier dans l'impasse et la Région Réunion contrainte de baisser son budget de plus de 200 millions d'euros

NRL : l'État peut-il encore laisser à la Région Réunion la responsabilité du chantier ?

Les discussions hier entre la Région Réunion et les entreprises bénéficiaires du marché de la route en mer placées sous l'égide de l'État n'ont pas abouti à un accord pour démarrer la seconde partie du chantier de la route en mer, 10 ans après le lancement du projet. Les négociations doivent reprendre cet après-midi.

Les partisans du chantier qui n'a pas commencé en partie s'accrochent à une phrase prononcée mardi par le ministre de l'Économie, laissant entendre qu'une partie de l'argent consacré au Plan de relance post-COVID puisse pallier au refus de la Région Réunion de payer le surcoût demandé par le Groupement GTOI-SBTPC-Vinci, alors que l'accord signé en 2010 par Didier Robert et François Fillon prévoyait que tout dépassement devait être pris en charge en totalité par la Région Réunion.

En effet, l'accord signé par le président de Région avec le Premier ministre de Nicolas Sarkozy n'était qu'un redéploiement des crédits obtenus trois ans plus tôt par Paul Vergès auprès de la France et de l'Union européenne pour construire le tram-train et la nouvelle route du littoral. Mais il comportait un changement de taille. Dans le texte signé en janvier 2007 par Paul Vergès, il était écrit que l'État devait financer la majorité du surcoût prévisible de la nouvelle route du littoral, sur la base de sa part majoritaire dans le fi-

nancement initial. Mais le texte signé 3 ans plus tard par Didier Robert a limité la contribution de l'État à 859 millions d'euros pour la route en mer, ainsi que pour les 2000 bus à haut niveau de service en site propre dans toute l'île destinés à remplacer le tram-train, et pour la rénovation des aéroports.

La situation est donc la suivante : l'État engage 859 millions. Il constate que les 2000 bus en site propre sur toute l'île ne sont pas là, il voit également que la rénovation des aéroports est encore loin d'être terminée, et il note enfin que le chantier de la route en mer est dans l'impasse faute de matériaux pour le poursuivre.

Une telle crise n'aurait donc pas eu lieu si la Région Réunion avait réglé ce dépassement, conformément à l'accord signé avec le gouvernement français en 2010.

Le refus de Didier Robert de répondre à cette demande amène donc à s'interroger sur la capacité de la Région à continuer à assumer la maîtrise d'ouvrage.

L'urgence de l'expertise

Rappelons que la Région Réunion a voté un budget en baisse de plus de 200 millions d'euros cette année. Ce sont les investissements, et donc les chantiers, qui ont été soumis à la plus grande austérité.

Cette situation financière inquiétante peut expliquer la difficulté de la Région Réunion à honorer l'accord signé avec l'État en 2010.

Instruit par cet exemple, sans doute l'État ne voudra plus laisser à une collectivité la maîtrise d'ouvrage d'un projet de plus d'un milliard d'euros cumulant les contraintes. Paris avait cru s'en tirer à bon compte en échappant au financement des surcoûts, mais devant le fiasco de ce chantier et l'attitude de la Région Réunion, il est poussé à de nouveau remettre au pot. Si l'État allait dans ce sens, signera-t-il un chèque en blanc ou imposera-t-il des contreparties à la Région Réunion ?

Dans l'immédiat, la réalisation d'une première expertise financière, technique et environnementale du projet de Didier Robert est plus que jamais d'actualité. Sans ces données, il est bien difficile de se prononcer sur une éventuelle reprise du chantier, et sur la solution technique capable d'éviter que tout l'argent investi ne serve qu'à inaugurer une demi-route en mer quelques semaines avant les prochaines élections régionales.

M.M.

Billet philosophique

« Regardons ensemble ce que nous devons faire »



Le public — dont de nombreux collégiens partenaires — lors d'une marche "Galé la mémoire" organisée le 23 novembre 2012 par le maire du Port, Jean-Yves Langenier, sur le littoral Nord de La Pointe des Galets pour cultiver la mémoire historique et l'identité du peuple réunionnais.

Comme disait Paul Vergès, « la philosophie c'est réfléchir ensemble pour analyser notre société et voir ce que nous devons faire pour la transformer au mieux au service du bien commun ». C'est pour cela que dans cette chronique nous vous transmettons les idées et les actions de penseurs réunionnais afin d'aller dans ce sens.

Cette semaine, nous vous proposons d'évoquer à ce sujet la rencontre organisée le 24 juillet dernier à Saint-Denis (au restaurant "Le Manguier) par l'Association Initiatives Dionysiennes (AID) et animée par son porte-parole, le Dr Bruno Bourgeon, sur le thème "Grande-Synthe, la ville où tout se joue". AID a d'abord projeté un documentaire, où l'on présente « les difficultés d'une commune près de Dunkerque, enchâssée entre usines polluantes, terminal méthanier, centrale nucléaire de Gravelines, industrie sidérurgique, et mer du Nord. C'est l'une des com-

munes les plus pauvres de France. Elle concentre les crises de notre temps : économique, écologique, migratoire, auxquelles l'ensemble de l'Humanité devra faire face ».

On y voit aussi que « sous l'impulsion de Damien Carême, maire écologiste de 2001 à 2019, les citoyens, associations et pouvoirs publics trouvent des solutions parfois fragiles, dans l'enthousiasme et le partage » au point que « Grande-Synthe a été nommée capitale mondiale de la biodiversité en 2010 » et qu'« elle s'est inscrite comme ville en transition, se présentant ainsi comme un véritable laboratoire du futur. Magistrale leçon d'empathie ! ».

« Rassembler pour la responsabilité »

Ce film, financé par le mouvement humanitaire Emmaüs France, et le débat fraternel à ce sujet nous fait penser à des grandes actions réali-

sées par des communistes réunionnais et leurs alliés après avoir élus à la direction de plusieurs communes à partir de 1971, suite aux combats menés ensemble par les démocrates dans le pays contre les fraudes électorales. On pense notamment aux magnifiques réalisations des équipes de Paul Vergès et de Jean-Yves Langenier au Port, de Lucet Langenier et de Maurice Gironcel à Sainte-Suzanne, de Roland Robert à La Possession et plus tard par l'équipe d'Élie Hoarau à Saint-Pierre, etc. pour transformer leurs villes sur le plan économique, social, environnemental, éducatif et culturel.

Ces réalisations ont eu des effets positifs historiques dans ces villes (voir la photo) mais aussi dans tout le pays ; elles ont marqué notre histoire et influencé des changements à La Réunion (voir par exemple les travaux lancés par Paul Vergès avec Raymond Lauret pour faire du Port une ville cyclable, avant de mettre en œuvre à la Région des "voies vélo régionales" à Sainte-Marie et à l'Étang-Salé afin de transformer notre pays en "île cyclable"). Cela nous fait penser d'une manière globale à une déclaration d'un expert lors d'un colloque économique, social et environnemental anti-capitaliste organisé à Grande-Synthe et dont parle le film : « Regardons ensemble ce que nous devons faire pour transformer notre société pour la rendre meilleure ». D'où le mot d'ordre du 9e congrès du Parti Communiste Réunionnais tenu à Sainte-Suzanne le 5 février 2017 : « Rassembler pour la responsabilité ».

Roger Orlu

Edito

La lutte de résistance culturelle et politique continue

En l'espace de deux semaines, La Réunion a perdu deux grands artistes, figures du Maloya, inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité. Au-delà de leur rôle d'artiste, ils ont été d'abord des militants de la cause réunionnaise.

Le 5 juillet, nous apprenions le décès de Tiloun Ramoune, de son nom d'artiste et le 21 juillet celui de Simon Lagarrigue. Lors du 1er conseil municipal du 8 juillet, la Maire nouvellement élue de Saint-Denis, Ericka Bareigts a fait observer une minute de silence à la mémoire de Tiloun. Le nouveau président de la CINOR, Maurice Gironcel en a fait de même pour Simon, au séminaire des nouveaux élus de l'intercommunalité du nord, le mercredi 22 juillet. C'était un geste politique et symbolique pour ces personnes exceptionnelles qui ont porté et fait vivre, notre langue et notre musique. Ce sont des marqueurs importants de notre identité.

Simon Lagarrigue était aussi militant du Parti communiste Réunionnais. On peut reprendre ici une partie du communiqué du PCR suite à l'annonce de son décès : « Simon Lagarrigue est l'image du militant fidèle à ses engagements jusqu'au bout. Avec ses camarades, il venait souvent animer les grandes assemblées du PCR avec le Maloya. Son engagement anti-colonialiste l'a amené à se rendre à Madagascar avec l'association REAGIES. En mars 2017, il était à Moramanga pour commémorer avec les Malgaches le 70e anniversaire de la répression de la révolte de 1947. Les larmes aux yeux, il fit part de sa solidarité envers un peuple durement éprouvé par la colonisation. »

Simon était présent au Congrès de 1976 qui a été un tournant dans l'histoire du Maloya. Il a enregistré les premiers disques, initiés par le PCR. Il faisait la synthèse entre politique et identité, unies dans la résistance à l'assimilation culturelle française et l'intégration aux normes d'un pays situé à 11 000 Km. Au moment où la tendance est de marginaliser le PCR, il est bon de rappeler l'époque où les Préfets interdisaient l'expression populaire, politique et musicale. Les militants du PCR luttaient en faveur des droits humains fondamentaux, au risque de leur vie.

Le Maloya s'est fait connaître sur les scènes de la Fête de Témoignages, journal de la résistance, interdit de lecture dans les lieux officiels. C'était l'époque où il ne s'agissait pas de prendre part aux clivages droite/gauche importés de France mais de la lutte anti-coloniale. Cette lutte était la nôtre et elle a été meurtrière. La disparition de Tiloun et Simon nous rappellent ces combats mais la lutte n'est pas terminée.

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Otosantré !

Sa i di azot kékshoz sa ? Sirman !

Mézami, mi rapèl, in zour, in fra la di amoin konmsa : « Li néna plizyèr zanfan, li yèm tout parèy, mé an parmi néna inn pli fèb, néna pli problèm, sé sète-la li okip plis é d'aprè li sa lé normal. Mi souvien, kan moin lété jenn, souvan dé foi téi ariv amoin d'ète malad é mi rapèl mon famiy téi okip amoin pliské lé zot, alé oir moin lé sir papa èk momon, zordi la fine alé l'ot koté, téi yèm nout tout parèye. L'avé poinn proférans rantre nou ».

Astèr pou kosa mi ékri sa ? Lé sinp zot va oir, vik mi parl la alang épi la kiltir, é mi sava koz èk zot dsi in konsidèrasyon ni doi an avoir pou nout lang kréol rényonèz, épi la lang fran sé... So matin, mi lir dsi in fèssbouk in zami konm i di sa, ébin mon zamiz i di lo dé lang néna droi in mèm konsidèrasyon. Sa sé in kékshoz i fé travaye mon léspri sa. Sé pou sa mi fé in paralèl rant la késtyonn lang épi lo problèm moin la anparl pli o.

Ala mon késtyon : rant lo dé lang lakèl i domann i okip ali plis ? lokèl la bézoin plis lo soin ?

Si ni poz késtyon konmsa, i fo ni réponn sak lé an sityasyonn féblès par rapor avèk l'ot. Sak lé moin ofisyèl mèm pa ofisyèl ditou.sak néna son jéni mé son jéni lé moins miz – an-valèr. Sak na moins la plas dann la vi administratif, édikativ, ofisyèl... Moin lé sir in pé i sava sote anlèr si mi di sa mé néna in n'ot rézon lé inportan, sé la késtyon lidantité rényonèz... Pou moin, i fo donn plis lo poi la kiltir rényonèz, plis lo poil o l'aprantisaz bann konésans dann la lang kréol rényonèz. Sirtou, i fo pa konsidèr la lang kréol rényonèz konm in kékshoz pou apovri bann rényoné, mé pou anrishi azot.

Aprés néna in késtyon inportan si ni vé dévlop indyanoséanité, o pa ni ob liy i koz kréol morisien dann lil Moris, kréol séséloi dann bann zil sésèl, kréol shagosien, épi kréol rodrigé é kisa k'i diré sa i kont pa, kisa k'i diré nou na poin pou fé in kont sanmsa pou pèrmète anou plonz nout bann rasine dann lo mond i antour anou : otosantré sa i di azot kékshoz sa non ?

Justin